

Le Système d'Information

À la suite de la volonté de l'entreprise de promouvoir une culture de conformité réglementaire au sein de l'organisation et en conformité avec la législation en vigueur, une Politique de gestion du Système d'Information Interne de l'entité a été approuvée. Cette politique peut être consultée via le lien suivant [lien](#), applicable à tous ses membres et à tout tiers lié à l'entité par une relation professionnelle.

Les Systèmes d'Information Internes jouent un rôle clé dans la promotion de la bonne gouvernance d'entreprise, contribuant à la création d'un climat de confiance dans les milieux professionnel et de travail, en aidant à la prévention générale et à la détection des comportements contraires aux lois et à la réglementation interne de l'organisation.

La Politique susmentionnée énonce les principes directeurs qui s'appliqueront à la gestion de l'information via le Système d'Information Interne de l'entité, la procédure qui régira son exécution ainsi que la protection des utilisateurs qui y accèdent. La réception des communications et l'accès à leur contenu par les personnes autorisées, ainsi que leur traitement ultérieur, seront effectués de manière discrète et absolument confidentielle, en préservant l'identité de toutes les personnes concernées par les informations et en garantissant le respect des réglementations en vigueur en matière de protection des données personnelles.